

# Le Ligeur et les ados 12 > 18 ans

## Éduquer aux médias : oui !

**Les ministres de l'Audiovisuel et de l'Éducation ont joué les prolongations scolaires début juillet. Fadila Laanan et Marie Arena ont stabilisé l'éducation aux médias dans un nouveau décret. L'approche critique sort de l'école et implique les parents.**

Eduquer aux médias, c'est vaste. Journaux imprimés, radio, télévision, cinéma, Internet, publicité, touchent un large public. Lecture et vision critiques des articles, reportages, films et messages requièrent un apprentissage permanent à et hors l'école. Le nouveau décret, discuté prochainement au parlement de la Communauté française, crée un Conseil supérieur de l'Éducation aux médias élargi aux journalistes, aux associations de parents ainsi qu'au secteur associatif (éducation permanente et maisons des jeunes). La délégation de l'enseignement est renforcée.

Le CSEM succèdera à l'actuel CEM. Ses moyens humains et financiers seront étoffés. La nouvelle instance octroiera un label de qualité aux initiatives éducatives aux médias, pour aider les enseignants dans leurs choix pédagogiques. Le Conseil supérieur donnera son avis sur les décrets en la matière. Des opérations comme "Ouvrir mon quotidien" ou "Journalistes en classe" sont consolidées. La presse écrite se taille d'ailleurs une belle part des budgets. Au cinéma, les matinées scolaires d'**Écran large sur tableau noir** sont confirmées, ainsi que l'expertise des trois **Centres de ressources d'éducation aux médias** actifs sur le terrain. Ceux-ci sont reconnus pour un

quinquennat et seront évalués ensuite. Autre innovation, un minimum de 20.000 euros est prévu pour les écoles qui lancent un journal ou une radio. C'est l'occasion de connaître un média de l'intérieur. Enfin, avec deux personnes supplémentaires, le secrétariat du CSEM, pourra développer des outils pédagogiques et un site Internet avec l'appui des Centres de ressources. Une brochure de décryptage de la publicité (avec DVD) est attendue à l'automne. Il y aura donc une alternative à Media Smart, diffusé il y a deux ans dans les écoles par les publicitaires.

### Stabilisation

Le budget total de l'éducation aux médias frôle 1,2 million d'euros sur la période 2005-2007. Seuls les 75.000 euros supplémentaires octroyés au CSEM sont de l'argent frais. Un rapide tour chez les partenaires de l'éducation aux médias reflète soulagement et satisfaction. Le décret de Mmes Laanan et Arena pérennise des moyens jusqu'ici négociés au coup par coup, année après année. L'épée de Damoclès disparaît du ciel d'opérateurs ayant prouvé leur utilité et leur efficacité depuis longtemps. Les arrêtés ministériels, faits du prince, sont morts : que vive le décret ! L'ouverture du Conseil supérieur au secteur associatif est généralement appréciée, surtout la présence nouvelle des associations de parents. Ceux-ci sont indispensables, autant que l'école, à la construction d'un regard

citoyen sur les outils de communication qui nous entourent. De nombreux parents attendent un soutien pour comprendre et analyser les médias. (Votre collaborateur dévoué tente déjà, semaine après semaine, de vous donner les premières réponses via cette rubrique !) Un bémol cependant à la volonté décrétable : le plafonnement budgétaire des Centres de ressources. Les acteurs de terrain auraient aimé une augmentation des moyens, comme celle dont la coupole CSEM a bénéficié. Gageons que la plus grande aisance du Conseil entraînera une meilleure collaboration avec les Centres. Le décret est incontestablement animé d'une volonté de conforter l'éducation aux médias tellement nécessaire à l'ère du numérique.

■ Patrice Gilly

### En savoir +

*Ouvrir mon quotidien distribue gratuitement des journaux dans les écoles. Les Centres de Ressources assurent l'encadrement pédagogique.*

*Journalistes en classe. Visite gratuite à la demande (avec l'Association des journalistes professionnels).*

*Écran large sur tableau noir. Une trentaine de films programmés dans dix-sept cinémas en matinées scolaires (Centre culturel Les Grignoux).*

*Les trois Centres de ressources sont le C.A.V. Liège, Media Animation, Centre d'Autoformation et de Formation continue (voir Le Ligeur des 26 avril, 31 mai et 23 août 2006).*

## ALIMENTATION > le conseil du Ligeur

### Tabac et nutrition

L'alimentation des adolescents fumeurs diffère de celle de leurs pairs. Les fumeurs consomment généralement moins de fibres alimentaires, moins de vitamine C, E, B9 (folates). Le tabac altère la perception du goût (pour le salé, le sucré et l'amer) et oriente différemment les choix : moins de fruits et de légumes, préférence pour les plats plus salés et plus concentrés en sucre. Les fumeurs passifs, donc ceux qui vivent dans l'environnement de grands fumeurs, présentent dans une moindre mesure, les mêmes caractéristiques.

Les fumeurs qui désirent arrêter craignent souvent la prise de poids. C'est vrai que, souvent, le grignotage prend le relais de la cigarette. Le poids peut augmenter de 2 à 3 kg, puis se stabiliser. Toutefois, ce schéma peut être contrecarré par quelques mesures : fractionner les repas (quatre par jour), éviter les aliments gras (viennoiseries), préférer l'eau à toute boisson, consommer suffisamment de fruits et de légumes, pratiquer régulièrement un sport.

■ Marie-Josée Mozin

Site : [www.cede-nutrition.org](http://www.cede-nutrition.org)